A propos de la formation

Jean-Claude Montigny

Les psychiatres français savent que leur métier fait appel et est en grande partie représenté par la notion de soigner par l'esprit et que leur pratique repose essentiellement sur l'intersubjectivité nécessitant expérience clinique, acquisitions poly-théoriques et désir de découvrir au plus près les secrets de l'être humain en souffrance au regard de la mise en question de leur propre personne.

La psychiatrie n'approche un savoir au caractère polymorphe qu'en s'arc-boutant sur une relation clinique vivante qui convoque immédiatement les soins. Un tel mouvement ne s'entretient que par l'observation, l'échange et la formation.

Mais, une formation véritable qui ne peut être obligatoire et dictée a des exigences de compétence et un devoir de qualité.

L'obligation de la FMC ordonnée par la loi de 1996 ne paraît plus active aujourd'hui. Pourtant, plus que jamais, la FMC doit rester une obligation individuelle et collective pour mieux désamorcer cette stupide obligation administrative. Pour cela, sa promotion nécessite des structures et des moyens adéquats et accessibles.

Nombreux sont les moyens de formation qui délimitent avec détermination et rigueur le vaste champ de la psychiatrie dont la part réservée à la formation n'est certainement pas encore assez bien reconnue.

Si la formation peut être considérée comme un acte de transmission des connaissances et des modèles théorico-cliniques, son offre ne peut pas être dispensée que par l'université; les sociétés savantes ont une place indiscutable dans ce paysage si dense. Elles se devront de défendre l'indépendance de la profession.

La formation est un élément essentiel dans la pratique de notre profession. Elle demeure, répétons-le, un devoir éthique et nécessairement une obligation individuelle. Elle suppose un engagement pour chacun d'entre nous et une prise de conscience vers l'inévitable évolution de la clinique. Il semble opportun d'organiser des actions de formation variées et de chercher à les coupler à des méthodes d'évaluation en cours de réflexions.

C'est en formalisant tout en respectant la liberté et la diversité que la formation restera le principal vecteur de transmission d'un savoir riche et d'une précieuse expérience. Nombreux sont les supports, qui s'étendent de la lecture aux colloques internationaux en passant par l'écriture et la supervision.

Tout cela se doit d'être encouragé dans le respect des diversités, convaincus que notre position de psychiatre passe par notre savoir, notre savoir faire et notre savoir être.

Jean-Claude MONTIGNY